



Paris le 21 octobre 2025

Hassiba Kaabèche est nommée Médiatrice nationale du crédit

Sur proposition de François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France, et Président de l'ACPR, et approuvé par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, Roland Lescure, Hassiba Kaabèche est nommée Médiatrice nationale du crédit, à compter du 24 octobre 2025.



Diplômée en droit et en gestion, Hassiba Kaabèche a débuté sa carrière dans le Réseau* de la Banque de France, auprès des entreprises. Après une expérience à la direction des relations sociales, elle est détachée à la Direction Générale du Trésor, en tant que conseillère financière à l'Ambassade de France à Singapour.

À son retour, elle prend en charge la supervision des banques étrangères à l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), avant d'être nommée adjointe au directeur du Réseau, puis directrice régionale des Pays de la Loire.

Depuis novembre 2022, Hassiba Kaabèche occupe le poste de Directrice générale adjointe des services à l'économie et du Réseau (DGSER) et directrice du Réseau.

À compter du 24 octobre, elle prendra la tête de la Médiation nationale du crédit, tout en conservant ses fonctions de Directrice générale adjointe à la DGSER, succédant à Frédéric Visnovsky. Sa mission consistera à poursuivre et renforcer l'accompagnement des entreprises en situation de difficulté financière.

À cette même date, elle sera également nommée Présidente de l'observatoire du financement des entreprises (OFE), un rôle qui souligne son expertise et son engagement dans le soutien aux entreprises.

Créée en 2008, la Médiation du crédit, avec l'Observatoire du Financement des Entreprises, est un acteur majeur du financement des entreprises françaises et en particulier des PME. La Médiation du crédit est un service de proximité, gratuit et confidentiel, qui vient en aide aux entreprises rencontrant des difficultés avec un ou plusieurs établissements financiers. Mis en œuvre par la Banque de France, ce dispositif est conduit sur tout le territoire métropolitain et en outre-mer par les 105 médiateurs du crédit territoriaux.

*La Banque de France a un réseau de 105 unités permanentes installées sur l'ensemble du territoire français.

À propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr/

Suivez nous    